Notre-Dame de Mars

Autor(en): **M.G.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires**

Band (Jahr): **13 (1909)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-111103

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Toutes les cloches du Nord
Se mirent à sonner.

La mère d'Adèle demandait
Pourquoi les cloches sonnaient.

C'est Adèle et son frère
Qui se sont noyés.

Cette version paraît plus ancienne que celle que M. de Kerbeuzec a entendue dans la Haute-Bretagne et qu'il reproduit dans la *Revue des Traditions populaires,* 1908, p. 334. M. R.

La Vouivre.

Dans la livraison d'octobre de la *Revue des Traditions populaires* (t. XXIII, p. 315), M. Ch. Beauquier, député du Doubs, publie une curieuse étude sur *les animaux fantastiques en Franche-Comté.* Il y est en particulier question du mythe de la *vouivre*, le fameux dragon ou serpent volant, dont le nom dérive de vipère. Il ajoute que les légendes relatives à la vouivre se retrouvent dans les régions de la Suisse qui avoisinent les arrondissements de Pontarlier et de Montbéliard. On connaît en effet la vouivre dans le canton de Neuchâtel. Les *Etrennes historiques de Neuchâtel*, de 1797, publient un récit qui fut reproduit en 1869 dans un roman historique vaudois, les *Bourla papei*, d'Alfred de Bougy. On y lit qu'aux Bayards, une vouivre terrée dans une combe dévastait la contrée et obligea à détourner par Buttes la route de France. Un indigène, Sulpy Reymond, fabriqua une caisse et s'y blottit, observant la bête. Un jour que celle-ci dormait, repliée en rond, la tête protégée contre les rayons du soleil, il l'accabla de flèches, puis s'approcha pour lui couper la tête. Mais la vouivre l'étreignit dans sa queue écailleuse. Sulpy parvint néanmoins à se dégager et à la tuer, mais il mourut lui-même deux jours après, soit de ses blessures, soit du venin. C'était en 1273. Le comte de Neuchâtel affranchit de la main morte Sulpy et ses héritiers, conféra à sa maison le droit d'asile, autorisa d'y tenir une taverne qu'il affranchit de l'impôt, et le dispensa de l'émine de la porte (garde du château de Môtiers). L'auteur ajoute que la vouivre est figurée sur un grand nombre de plaques de cheminées du pays, sous la forme d'un reptile à trois ou sept têtes. Outre la combe de la Vouivre, aux Bayards, il y a dans la même vallée la fontaine et la roche de la Vouivre. M. R.

Notre-Dame de Mars.

Le 25 mars est la fête de l'Annonciation de la Vierge, vulgairement *Notre-Dame de Mars,* fête essentiellement religieuse. Dans la vallée de Bagnes (Valais), il y a grand messe matinale et traditionnelle à la chapelle des *Vernays* (Notre-Dame des Vernays, dans le hameau de ce nom, sur le coteau nord-est de l'église paroissiale du Châbles), ordinairement bien fréquentée. C'est aussi une des *fêtes de Fully* comme la Saint-Joseph, parce que le plus grand nombre des vignerons bagnards sont occupés à la fin mars, aux travaux des vignes dans cette localité.

Point de repère important pour ce qui concerne l'avancement de l'année dans les traditions populaires: Notre-Dame de Mars doit être *verte* ou pour le moins *noire* pour que l'année ne soit pas en retard; c'est-à-dire que les prés du *Plan de Versegères* (bassin central de Bagnes, 900 m. d'altitude et plus) doivent accuser à cette date la couleur verte de la végétation naissante ou être au moins *noirs* du fumier répandu à leur surface, ce qui n'arrive que bien rarement. Neuf ans sur dix, au 25 mars, une épaisse couche de neige couvre le territoire, l'année est donc en retard, puisque Notre-Dame est encore *blanche*. Le dicton populaire doit se tromper d'une dizaine de jours au moins en moyenne. Car le plan de Versegères ne se débarrasse de sa livrée hivernale que dans la première semaine d'avril. L'observation nous viendrait-elle d'une époque déjà reculée, alors que la température générale était plus douce qu'aujourd'hui? [1])

D'autres racontars traditionnels sur le même jour, sembleraient confirmer ce que je viens de dire. On parle, à l'occasion de *Notre-Dame de Mars*, des années, déjà lointaines, où les alpicoles allaient sarcler les champs, en cette saison printanière, pour donner l'herbe arrachée aux bestiaux comme supplément au fourrage sec, où encore les moutons campaient déjà à la belle étoile. Dans l'herbe des communaux — actuellement encore si chétive en mai — on distinguait la place où ces animaux avaient passé la nuit par le froissement de cette végétation extra-printanière.

Autre dicton météorologique: *Notre-Dame de Mars ne la sse pas le temps comme il le trouve*, relatif aux inconstances marquées de la température vers l'équinoxe de printemps et la période des *dzenelou*. M. G.

---

[1]) Nous croyons plutôt que le dicton est antérieur à l'introduction du calendrier grégorien, en 1582, qui retarda l'année de dix jours (aujourd'hui de quatorze). M. R.